

N° 67

JOURNAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 1963

---

*Deux heures et demie de l'après-midi*

**PRIÈRE**

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de la Chambre enjoignant le dépôt de documents, savoir:

N° 1156—*M. Matheson*

1. Combien de civils, par province, ont reçu une formation, chaque année, en matière de défense civile depuis le début du programme de défense civile organisé par l'Association ambulancière Saint-Jean?
2. Combien de militaires ont reçu cette formation au cours de chaque année de la même période?

*M. Pickersgill*, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est lu pour la deuxième fois, suivant les dispositions de l'article 56(2) du Règlement;

*M. Gordon*, appuyé par *M. Pickersgill*, propose,—Que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

*M. Hamilton*, appuyé par *M. Vincent*, propose l'amendement suivant: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«cette Chambre déplore que le gouvernement n'ait pris, à l'égard de l'agriculture de l'Est et, notamment, en ce qui a trait aux grains de